



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)
Inscription Commission Paritaire N° 20165

EDITION DES AMICALES du STALAG V B
(Les captifs de la Forêt Noire)
et des STALAGS X A, B, C

Rédaction et Administration :
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone TRinité 78-44



Compte chèques postaux : Amicale X A, B, C : Paris 4261-13
Amicale V B : Paris 4841-48

APPEL AU FANTOME

Dimanche
17
Mars
1963

Te verrons-nous le 17 Mars prochain ? Ou, plutôt, te reverrons-nous enfin depuis le temps où, dans l'incertitude d'un sale temps qui n'en finissait pas, nous ne pouvions même pas tenir un calendrier de la classe ? Car c'est à toi, en personne, qui n'a jamais reparu, que je m'adresse spécialement... Oui, je sais, tu adhères et tu apportes ainsi le témoignage actif de ton approbation à nos efforts de regroupement. C'est déjà bien, infiniment mieux en tout cas que l'abstention et l'indifférence. Tu as aidé à ce regroupement qui s'amplifie sans cesse grâce au journal que nous permet d'écrire ta cotisation. Nous t'en savons gré, nous les mordus qui passons notre temps à polir cette œuvre dont le succès dit clairement qu'elle ne pouvait pas ne pas exister, et nous t'en remercions encore en notre nom et en celui de ceux qui, comme toi, n'ont pas oublié, et surtout de ceux de nos infortunés camarades pour qui les misères qui pirent source dans les barbelés semblent ne devoir jamais finir.

Oui, c'est bien, mais est-ce assez ?

Certes, par « Le Lien », tu as quelques nouvelles de ceux qui t'intéressent particulièrement. Cela te suffit-il et n'aimerais-tu donc pas les revoir ? Sais-tu, d'autre part, quelle joie serait celle de tes délégués de te compter à l'Assemblée ?

Parisien ou banlieusard, tu peux faire sans frais cette exceptionnelle entorse aux sacro-saintes habitudes qui te vieillissent ; pourquoi d'ailleurs ne pas venir, le cas échéant, avec ta femme et tes enfants pour éviter les inconvénients, combien dramatiques, d'une absence dominicale ? Entre nous : ne te crois-tu pas obligé d'assister parfois à telle ou telle cérémonie même assommante, plus coûteuse et moins récréative que notre joyeuse journée annuelle ?

Provincial, tu es informé assez tôt pour prendre d'opportunes dispositions. Assez fortuné pour

faire le voyage, sache — comme te le diront certains Lyonnais, Charentais, Manceaux, Normands, Nordistes, Marseillais, etc. et Belges — que ça vaut le déplacement. Pour toi donc, pas de question : tu as déjà loué ta place. Mais serais-tu gêné aux entournures, comme la plupart d'entre nous — car je ne connais pas de millionnaire (franc nouveau modèle) dans notre gent P. G. ? Alors as-tu peut-être un parent à venir embrasser, un client à visiter ou le désir de monter, une fois dans ta vie, à la Tour Eiffel ? Bien, fais coïncider la date et passe reconnaître ta Maison de la Chaussée-d'Antin.

D'une façon comme de l'autre, viens t'en mettre plein la lampe avec les copains dans cette atmosphère où l'on se retrouve tels que nous étions là-bas, comme dans l'oasis réparatrice d'un désert d'égoïsme et d'hypocrisie, avec en plus, bien sûr, des cheveux gris, voire blancs, mais sans holzschuhe et autrement gais de pouvoir maintenant s'esbaudir des fichus moments que tu sais, aidés en cela par le souvenir des rutabagas et le régime sec, devant une table où défilent les plats et les crus dont nous rêvâmes tant !

Cette journée a le caractère d'une commémoration. C'est notre fête de la Liberté à nous P. G. Pourquoi ne l'honorerais-tu pas puisqu'il s'agit du recouvrement de ta propre liberté, alors que tu célèbres le 14 Juillet de nos ancêtres, départ d'une émancipation qui se traîne encore de nos jours.

Pour ma part, moi qui écris ces lignes en ce soir de Noël, fête si chère à nos cœurs, au moment précis où d'autres ripaillent selon une aimable tradition, que je respecte du reste parce qu'elle est une trêve dans la peine et dans la méchanceté des hommes, je me réserve pour notre fête familiale avec l'espoir de t'y retrouver.

R. B.

U.N.A.C.

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

Objet : Application de la Sécurité Sociale aux orphelins titulaires de l'allocation spéciale aux enfants infirmes.

L'article L 577 du Code de la Sécurité Sociale dispose notamment que sont affiliés obligatoirement aux assurances sociales :

« Les orphelins de guerre mineurs titulaires d'une pension en vertu des dispositions du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, lorsqu'ils ne sont pas assurés sociaux ou que la personne qui les a recueillis n'est pas elle-même assurée sociale.

« Les orphelins de guerre majeurs titulaires d'une pension en vertu des dispositions de l'article L 57 du Code des pensions militaires d'invalidité. Dans ce dernier cas, ils doivent être reconnus incapables de travailler par la Commission prévue à l'article L 306. »

Or, les catégories ainsi définies n'englobent pas certains orphelins, également des plus dignes d'intérêt : il s'agit des orphelins atteints d'une infirmité incurable les mettant dans l'incapacité de travailler, non titulaires d'une pension au titre du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, mais de l'allocation spéciale prévue à l'article L 54-6^e alinéa dudit Code.

A partir de leur 20^e année, en effet, ces orphelins ne donnent pas lieu au remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques dont ils bénéficiaient antérieurement du chef de leur mère.

Leur situation n'a pas manqué de retenir l'attention des ministres compétents qui, en la circonstance, sont convenus de considérer que l'allocation spéciale — dont la concession donne lieu en principe à la remise d'un brevet individuel — créée au profit des titulaires un droit

propre au regard des articles L 576 et suivants du Code de la Sécurité Sociale.

Les orphelins seront donc désormais assurés sociaux au même titre que les orphelins majeurs, pensionnés en vertu des dispositions de l'article L 57 du Code des pensions, et les mêmes règles leur seront en l'occurrence applicables étant entendu que :

— L'âge de 20 ans est substitué à celui de 21 ans pour la reconnaissance de leur incapacité de travail par la Commission prévue à l'article L 306 du Code de la Sécurité Sociale ;

— Les immatriculations prennent effet à la date à laquelle les intéressés atteignent l'âge de 20 ans ;

— La cotisation due par les bénéficiaires est assise sur le montant de l'allocation spéciale dont ils sont titulaires.

Procédure de l'immatriculation. — Les demandes d'immatriculation seront formulées auprès des services départementaux de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre au moyen des imprimés prévus à cet effet.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Décret n° 62-1511 du 14 décembre 1962 modifiant l'article 1^{er} de la loi du 26 avril 1924 modifiée assurant l'emploi obligatoire des mutilés de guerre en ce qui concerne les orphelins de guerre :

ARTICLE PREMIER. — L'article 1^{er} (3^o) de la loi susvisée du 26 avril 1924 est complété ainsi qu'il suit :

« La limite d'âge de 21 ans prévue ci-dessus en ce qui concerne les orphelins de guerre est éventuellement reculée jusqu'à l'expiration du délai d'un an à compter soit du jour où l'intéressé a cessé de servir sous les drapeaux, soit, au cas où celui-ci accomplit postérieurement à cette date des études ou stages tendant à sa formation professionnelle, du jour de l'achèvement de ces études ou stages. Toutefois, les dispositions qui précèdent ne peuvent avoir pour effet de porter cette limite d'âge au-delà de 25 ans. »

Marcel SIMONNEAU.

Assemblée Générale

de l'Amicale du Stalag V B

à 10 heures du matin
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)

Avant les délibérations de l'Assemblée Générale, une Messe du Souvenir en l'honneur des disparus des Amicales V B et X ABC sera célébrée, à 9 heures dans la Crypte de l'Eglise de la Trinité.

A 10 heures :

Assemblée Générale dans la Grande Salle du Bouthéon.

Les camarades désireux de poser leur candidature au Comité sont priés de les adresser avant le 15 mars 1963.

Vous trouverez en quatrième page un pouvoir à découper et à nous retourner signé, avant le 16 mars, pour les Camarades qui ne pourraient assister à la réunion.

Il est rappelé que chaque membre de l'Amicale doit, soit par sa présence, soit par son pouvoir, participer aux travaux de l'Assemblée Générale.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation des P.-V. des Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires du 18 mars 1962.
- Rapport moral.
- Rapport financier.
- Nomination des Commissaires aux Comptes.
- Renouvellement partiel du Bureau.
- Cotisations 1964.
- Divers.

Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée le même jour, immédiatement après l'Assemblée Générale.

ATTENTION !

Après les délibérations de l'Assemblée Générale, un

DÉJEUNER AMICAL

réunira les congressistes V.B. au Bouthéon.

Prix : 16 Fr.

On s'inscrit dès maintenant au Siège.

L'après-midi, à partir de 15 heures :

Matinée dansante de récréative

Entrée gratuite

Tous les membres de l'Amicale et leur famille sont cordialement invités.

ON DANSERA JUSQU'À 21 HEURES

Assemblée Générale

de l'Amicale des Stalags X ABC

à 10 heures du matin

68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)

Pour les Camarades qui ne pourraient assister à la réunion, ils trouveront en quatrième page un « Pouvoir » à découper qu'ils auront à nous retourner daté et signé.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du P.-V. de l'Assemblée Générale du 18 mars 1962.
- Rapports moral et financier.
- Renouvellement partiel du Bureau.
- Divers.

Après l'Assemblée Générale, un Déjeuner amical aura lieu avec nos camarades du V.B.
Participation au repas : 16 Fr.

Nous avons reçu de notre ami **Jean DESNOES**, aux Omergues (B.-A.), une très intéressante lettre que nous nous faisons un plaisir de publier pour la plus grande joie de ses nombreux amis :

« Ainsi que tu as dû l'apprendre par notre carte, nous avons fait la « jonction » avec **Mario GENOIS**.

Cela fait rudement plaisir de se retrouver ainsi, après tant d'années et surtout après les durs moments passés ensemble à la Fonderie de Rheinfelden notamment...

Nous avons immédiatement sympathisé avec sa charmante épouse et son grand garçon ; il y aura naturellement une suite et même plusieurs !! Les truites, principalement, sont menacées d'extermination...

Il avait apporté tout un lot de photos (alors que moi j'en suis absolument dépourvu) et toute la troupe du Waldho, en particulier, a revécu dans ses principales scènes au cours de l'après-midi.

Naturellement, après l'apéritif chasse-neige au cours duquel son fiston a bien voulu reconnaître une certaine valeur à mon pastis-maison (il a l'air d'un connaisseur), il y a eu un grand débat autour du « Nature Blanc de Blanc » de ma Champagne natale, suivi d'une comparaison entre les mérites de son Tavel et de mon Chiroubles... et c'est le rhum blanc des Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit (?) qui a clos la discussion !

Et on s'est promis une suite à Aix au printemps !

Car il faut te dire qu'ils sont venus entre deux tempêtes de neige et un verglissement à tel point que, la veille, je lui avais téléphoné pour lui conseiller de demander le matin, avant de partir, l'état de la route à la Gendarmerie.

Pour notre premier hiver, nous sommes gâtés ; il paraît qu'on n'a rien vu de pareil dans la région depuis 1929 ; alors nous gardons le moral, car s'il y en a pour 33 ans avant de revoir cela !...

Veux-tu bien être mon interprète auprès de tous les copains pour leur transmettre mes bonnes amitiés, mon bon souvenir à tous en général et à la « Troupe » de la Chaussée-d'Antin en particulier... »

Merci à l'ami Jean de sa bonne et longue lettre et aussi des renseignements qu'il veut bien m'adresser, renseignements mis à l'étude immédiatement.

— Merci également à l'ami **Henri SOLANS**, Lycée de jeunes filles à Bagnères-de-Bigorre, de ses bons vœux. J'ai été très touché de sa gentille carte. Que M^{me} SOLANS et le « Petitou » veuillent bien recevoir les miens en échange, ainsi que toute mon amitié.

— **Yves GLADINE**, 37, avenue Raymond-Poincaré, à Paris, nous envoie ses très amicales pensées et son meilleur souvenir. Nous espérons retrouver notre ami à l'Assemblée Générale du 17 mars.

— Un ancien du Waldho, un des premiers occupants, **Louis LARCHER**, adresse ses bonnes amitiés à tous.

— **André POUPLIER**, à Montcy-Notre-Dame (Ardenes), envoie ses bonnes amitiés à tous.

— Notre ami **l'Abbé BUIS**, curé à Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes), nous écrit :

« Par le même courrier, je vous fais parvenir, au C.C.P. de l'Amicale, le montant de ma cotisation 1963 et le prix de vente des billets de la Tombola.

« J'aurais aimé pouvoir ajouter quelque chose à mon offrande de l'an dernier. Hélas ! j'attends toujours le gros lot de la Loterie Nationale !!

« Veuillez voir dans ma cotisation tout l'intérêt que je porte, de trop loin et je le regrette souvent, au dévouement de notre Bureau et aux nécessités de nos camarades les moins favorisés.

« Peut-être aurai-je le plaisir, cette année, de m'arrêter au Club du Bouthéon. La Côte d'Azur est vraiment trop loin de Paris, à moins que ce ne soit le contraire. Je ne puis ajouter à cette carte un peu de notre beau soleil, mais il ne nous a guère favorisés cet hiver. »

Espérons que le hasard des boules de la Loterie Nationale vienne favoriser notre sympathique Abbé BUIS afin que nous puissions tous, verre en main, le saluer au Bouthéon.

— Notre ami **R. CHATEAU**, 33, avenue du Général-de-Gaulle, à La Garenne-Colombes (Seine), nous dit :

« ...Je voudrais bien passer à l'Amicale un jour de « réception », mais je crains de ne plus connaître personne, n'ayant jusqu'à présent pas eu le temps de le faire.

« J'étais au Kommando de Taifingen, où je suis resté le plus longtemps avant de finir à Stuttgart au V.A., à titre de sanction.

« J'aimerais avoir des nouvelles des camarades de ces Kommandos, ainsi que de ceux de Schwenningen, où je ne suis resté que quelques mois.

« J'espère pouvoir venir le jeudi 7 mars.

« Je t'envoie mes sincères amitiés, ainsi qu'à toutes la grande famille du V.B. »

— Notre ami **RAYMOND FRANÇOIS**, de Jœuf-Homécourt, nous lance un appel :

« J'ai reçu le carnet de billets de tombola et vous demande si vous ne pourriez pas m'en faire parvenir deux autres, car nos billets de tombola partent comme des petits pains, surtout après avoir lu la circulaire...

« Recevez mes meilleurs vœux pour l'Amicale ainsi qu'à tous les sympathisants. »

Nous remercions notre camarade de son dévouement pour la cause amicaliste. Son activité démontre que notre tombola rencontre partout un accueil favorable. Merci, cher ami.

— Notre ami **P. LANGLOIS**, 29, allée de la Perspective à Draveil (S.-et-O.), transmet ses compliments au Bureau pour maintenir (vingt ans après) une pareille unité. Amitiés à la ronde et plus particulièrement à **LANGEVIN, GEHIN, RYSTO**.

— Nous adressons à tous les amis V.B. le bonjour amical de notre ami **André PORTAL**, de Saint-Amé (Vosges).

— Notre ami **A. DORIGNY**, 37, avenue de Bonneuil, à La Varenne (Seine), envoie son bon souvenir à tous.

— Nous remercions **H. JOLIVET**, 209, avenue Gambetta, à Paris (20^e), de ses bons vœux de succès pour notre Assemblée générale du 17 mars.

— **Louis BONHOMME**, de Colombey-les-Deux-Eglises, nous adresse ses bons vœux de bonne santé et de bon courage pour la tâche que nous accomplissons. Tâche bien agréable, mon cher ami, quand nos fidèles amicalistes sont si dévoués à l'entraide.

— **Henri GUICHARD**, Le Meltais-Blain (Loire-Atlantique), nous écrit :

« En ce premier mois de l'année, je viens vous présenter mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année, ainsi qu'un bonne santé à tous, ainsi qu'à vos familles.

« Je viens de recevoir le « Lien » et c'est avec grand plaisir que je le lis. Je vois que toute l'Amicale se porte bien. J'espère que, depuis l'an dernier à la même époque, il y a eu de nouveaux adhérents à notre belle et grande Amicale que je vois toujours grandir. A l'heure actuelle, il fait grand froid et cela me rappelle les longs mois de captivité passés en Allemagne dans la neige.

« Meilleures amitiés à tous les anciens du V.B. »

— Notre ami **WALTZING Paul**, 50, rue Emile-Marais, à Livry-Gargan, n'est pas très satisfait de notre Courrier et il a raison. Mais l'origine de ce mécontentement, pas bien grave d'ailleurs, ainsi qu'en témoigne notre ami, vient de la dualité finances et publicité. Le talon de mandat a dû échapper à notre œil inquisiteur et notre ami **WALTZING** n'a pas eu satisfaction. Nous faisons notre *mea culpa* et nous espérons réparer notre oubli devant un blanc de blanc au Bouthéon.

Voici le petit mot de notre ami **WALTZING** :

« ...Demande, par la même occasion à transmettre l'expression de ma sympathie aux camarades du Stalag, n'en ayant jamais trouvé l'écho les autres fois dans le journal. Sentiments **prisonnier quand même.** »

— **Charles FORKA**, 2, rue de la Convention, à Paris, ancien dentiste du Waldho, adresse à ses anciens compagnons de captivité ses sentiments les meilleurs.

— Notre ami **R. TRUFFY**, 82, boulevard Michelet, à Marseille, envoie à tous les anciens du Camp et autres lieux de villégiature « prisonniers » toutes ses amitiés. Notre ami nous signale que, pour lui, la retraite approche et que, dans le courant de l'année, il est fort possible qu'il transporte ses pénates en Bourgogne pour y jouir d'un repos bien gagné après plus d'un demi-siècle de labeur.

— Le Dr **Pierre FAURAN**, 106, boulevard Lafayette, à Clermont-Ferrand, nous écrit :

« Vous êtes toujours « vissés » à la tâche. Grâce vous en soient rendues. J'admire votre constance et votre fidélité à notre cause ex-P.G. et tous les camarades doivent penser de même.

« A tous donc, bonne et heureuse année, santé et joie pour chacun de vous et des vôtres et vive l'Amicale V.B. ! »

— Notre ami **l'Abbé M. BRISMONTIER**, Chanoine Honoraire, Curé de Sainte-Madeleine, 44, rue Lecat, à Rouen (S.-M.), s'excuse de ne pouvoir venir assister à notre Assemblée générale, mais il nous adresse son pouvoir. Il envoie ses sentiments bien cordiaux à tous les camarades et, en particulier, pour ceux qui se dévouent au Bureau.

— Une carte d'Engelberg, en Suisse, nous apporte le bon souvenir et les meilleures amitiés de nos amis **GEHIN** et **COCHE**, en villégiature dans l'Oberland.

— Notre ami **l'Abbé Pierre CHAMBRILLON**, Le Mesnil-Saint-Loup, par Estissac (Aube), est toujours heureux, nous dit-il, « de ce moment de l'année pour offrir ses vœux les meilleurs à tous les membres de l'Amicale. Il veut aussi redire à tous les dévoués de l'Amicale sa reconnaissance et leur souhaite de ne pas se décourager malgré le peu d'aide de la part de ceux qui, comme lui, ne font pas grand-chose. Respectueuses amitiés. »

Notre ami est trop modeste. Tout le monde ne peut pas être sur place. Et ceux qui travaillent pour le renom de l'Amicale ne pourraient pas le faire s'ils ne sentaient derrière eux la masse agissante de leurs amis.

— Nous remercions bien vivement **M^{me} Y. LAROCHE**, 44, rue de Cuire, Lyon (4^e), de son don généreux pour notre Caisse d'Entraide. Nous sommes d'autant plus sensibles à son geste que **M^{me} LAROCHE** tient à manifester sa constante fidélité à notre Amicale, respectant en cela la mémoire de son mari, notre regretté camarade **Marcel LAROCHE**, dont le souvenir reste vivace dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu.

— Nous adressons à nos amis **le Doyen BONICHON** et **l'Abbé BUIS** nos remerciements pour leurs dons généreux en faveur de notre Caisse d'Entraide.



ATTENTION

Prière au camarade qui nous a envoyé, en règlement du carnet de tombola, un billet de 10 F., en provenance d'Epinal, de bien vouloir nous donner son nom et nous préciser son adresse.

Adieu DARMAN..

Nous l'appelions **DARMAN** par amitié. Car son vrai nom c'était celui d'un Basque franc, loyal et droit : **DARMANDARITZ**. Nous ne verrons plus son sourire éclatant, ses yeux noirs où brillaient la flamme pure de l'amitié, nous n'entendrons plus son accent savoureux, ses chansons alertes et gaies. Non, nous n'entendrons ni ne verrons tout ce qui était joie de vivre. Car notre ami **DARMAN** n'est plus. Un stupide accident d'automobile l'a enlevé à notre affection le 30 Décembre 1962.

Et dire que cette stupéfiante nouvelle nous est parvenue grâce à notre Tombola annuelle. Un carnet retourné au Siège, quelques mots de sa femme nous signalant le pourquoi de ce retour. Nous partageons l'affliction de ses proches, Nous nous inclinons devant cette tombe fraîchement refermée et nous assurons sa jeune femme explorée de toute notre sympathie attristée.

Tous ses amis seront comme nous atterrés par cette fin si brutale.

René DARMANDARITZ était un Amicaliste de la première heure. Il est venu plusieurs fois de son lointain Ciboure assister à nos réunions. C'était avec joie que nous le rencontrions et nos conversations étaient uniquement consacrées à remuer des souvenirs du Waldho. Après une tentative infructueuse d'évasion, car ce Basque épris de liberté avait horreur des barbelés, il était venu au Waldho comme infirmier. Ce fut une aubaine pour la Troupe Théâtrale et l'Orchestre. Car **DARMAN** était un musicien-né. Il tint dans l'orchestre du Waldho le rôle du batteur-chanteur. Sa voix claire faisait merveille et un grand nombre de chansons furent créées par l'ami René. Il fit aussi du Théâtre et il joua des rôles féminins dans de nombreuses pièces. Il fut aussi le remarquable danseur de la revue « *Drôle d'époque* » dont il avait réglé avec minutie et talent toute la chorégraphie.

Notre peine est très grande de voir ainsi disparaître les meilleurs d'entre nous.

René, ton souvenir restera parmi les copains. Tu étais si plein de vie et de gaieté, solide comme un roc, que la nouvelle de ta disparition brutale nous laisse tous anéantis.

Adieu René, adieu brave **DARMAN**, et que toutes nos amitiés réunies viennent se presser sur ta tombe pour t'apporter l'hommage de notre souvenir affectueux.

*
**

Nous avons aussi appris avec tristesse le décès de **Madame FAURE**, épouse de notre ami **Henri FAURE** qui fut longtemps membre du Comité Directeur de l'Amicale.

Les obsèques ont eu lieu le Jeudi 14 Février à Mouy (Oise).

Une délégation de l'Amicale avec à sa tête le Président **LANGEVIN**, était venue apporter à notre ami les condoléances émues et sincères de tous les anciens du V.B.

Nous espérons que l'amitié de ses camarades de l'Amicale aidera notre ami **Henri** à surmonter son chagrin, et nous comptons sur sa présence à l'Assemblée Générale du 17 Mars.

H. PERRON.

Notre voyage en Corse

La Commission du Voyage en Corse fonctionne toujours deux fois par mois. Le programme n'a pas subi de modification. Nous pensons être en mesure de donner dans notre numéro d'Avril le montant exact des frais du séjour, voyage en Caravelle compris.

L'itinéraire, publié dans le « Lien » de Février, doit donner satisfaction à tous les candidats au voyage. Toutefois, si certains d'entre eux ont des suggestions à formuler, qu'ils n'hésitent pas à le faire. Nous nous efforcerons d'en tenir compte dans la mesure du possible.

Le début du mois de Juin est la meilleure saison de l'année pour visiter l'île de Beauté.

La période choisie qui comporte un Lundi férié pourra permettre à nos camarades artisans et commerçants de participer à ce voyage de l'Amitié.

Nous vous rappelons également que le prix du voyage est fonction du nombre de participants.

Et souvenez-vous que nos amis Corses comptent sur une délégation très importante.

Nous vous invitons donc à vous faire inscrire sans tarder pour faciliter la tâche des organisateurs.

La Caravelle faisant escale soit à Marseille, soit à Nice, nous espérons que nos amis méridionaux auront à cœur de se joindre à la délégation. Dans ce cas un prix spécial sera étudié pour eux.

Nos félicitations

Nous venons d'apprendre, en lisant la presse de la région de l'Est que notre ami et vice-président de l'Amicale V B, Georges HOMEYER, venait d'être élu Président Général du Conseil des Prud'hommes à Epinal.

Nous connaissons tous la grande activité déployée par notre ami Georges, ainsi que son dévouement pour le Bien Public. Ses amis des Vosges l'ont placé à la tête de leur Amicale Régionale et l'Amicale Nationale s'honore de le compter parmi ses vice-présidents actifs.

Nous adressons à notre ami toutes les félicitations de la rédaction du « Lien ». Le Bureau de l'Amicale se joint à nous pour envoyer à notre ancien Homme de Confiance toutes ses plus sincères félicitations et l'espoir de le trouver en bonne et due forme, le 17 Mars, devant le Bar du Bouthéon.

Un titre de Président Général, Georges, ça s'arrose !...

Le Typo de Service.

Assemblée Générale des Stalags V Belges

à MONS (Belgique)
le 28 AVRIL 1963

Nous rappelons à nos camarades, et principalement à ceux de la région du Nord, que nos amis belges tiendront leur Assemblée Générale annuelle à MONS (Belgique) le 28 Avril 1963.

Nous espérons que nos camarades iront nombreux apporter à nos amis belges l'hommage de notre amitié.

Nous espérons que notre Délégué Général pour la Belgique, notre ami Armand ISTA, nous fera parvenir pour notre Lien d'Avril, de plus amples détails sur cette imposante manifestation.

Nos amis français sont d'ores et déjà prévenus : ils doivent se rendre le 28 Avril à Mons. L'accueil de nos amis belges est si sympathique et si émouvant.

Le deuxième

Rallye-promenade automobile

16 Juin 1963

Le premier Rallye-Promenade automobile du 13 Mai 1962 fut un succès... malgré le temps... plutôt frais ! Cette « fraîcheur » ne nous a pas permis de profiter au maximum de cette journée au grand air.

Tous les participants à ce 1er Rallye nous ont demandé d'en organiser un second et le Comité Directeur de notre Amicale a décidé de choisir la date du 16 Juin prochain pour ce deuxième Rallye-Promenade.

Le 16 Juin, c'est presque l'été... et nous espérons que le soleil chauffera ce jour-là !

L'année dernière treize équipes étaient au départ sur les dix-neuf inscrites (il y eut six forfaits de dernière heure). Toutes furent classées et toutes furent récompensées selon leur mérite.

La Coupe offerte par le Président LANGEVIN est maintenant gravée au nom de l'équipe ROSE qui la remporta de haute lutte devant l'équipe VIALARD-DUEZ. Cette coupe, suivant notre règlement, sera remise en compétition le 16 Juin prochain. Toujours d'après le règlement, cette Coupe restera propriété définitive de l'équipe qui l'aura remportée deux fois. Qui fera échec à l'équipe ROSE ? Ou cette équipe remportera-t-elle définitivement la Coupe LANGEVIN ?

La formule du Rallye 62 vous a plu ; parcours, épreuves-surprises, devinettes vous ont amusés. Le Rallye 63 sera un peu différent mais nous pensons qu'il n'en sera que plus attrayant.

Vous aurez plus de détails dans les prochains numéros du « Lien » mais vous pouvez dès maintenant nous envoyer votre inscription et nous dire si vous possédez une voiture ou non : si oui, dites-nous de combien de places vous pouvez disposer car, vous le savez, il est plus amusant de partir au complet dans une voiture.

Donc, le 16 Juin 1963, rendez-vous à ?...

Le Responsable Rallye 63,
E. GEHIN

Notre devoir de Français

Dans notre courrier, il y a parfois des lettres bouleversantes, des lettres qui accrochent, des lettres qui font penser, des lettres qui vous ramènent brusquement vingt ans en arrière. Témoin cette lettre de notre ami G. VALLON, père de notre ami Georges VALLON, décédé en Allemagne, à Reutlingen, en 1942 :

« Maule, le 29 janvier 1963.

« Chers Amis du « Lien », Amicale du V.B., C'est un vieux père qui vous fait écrire pour vous envoyer le souvenir inoubliable de ceux qui, comme vous, comme mon fils, ont fait leur devoir de Français.

« Je suis heureux, malgré cette maladie qui me tourmente toujours, de vous faire part de la citation de mon fils Georges VALLON qui, comme vous, a été là-bas, de l'autre côté des barbelés, le prisonnier n° 12.656, Stalag VB.

« Une pensée pour ceux qui ne sont plus depuis, en particulier pour Marcel LAROCHE qui, lorsqu'il était gardien à la Centrale de Poissy, était si heureux de venir me voir.

« Recevez tous, amis du « Lien », mon amical et sincère bonjour.

« G. VALLON. »

Et voici la citation de notre regretté camarade :

« Le Ministre des Armées cite à l'Ordre du Corps d'Armée VALLON Georges-Charles-Victor, soldat de 2^e classe, 15^e Groupe de Reconnaissance de Corps d'Armée, recrutement de Paris :

« Soldat brave et courageux qui a eu une très belle attitude pendant toute la campagne. Etant prisonnier, n'a pas hésité à poursuivre une tentative d'évasion, malgré les sommations réitérées de la sentinelle qui l'a grièvement blessé. Est décédé des suites de ses blessures le 26 mars 1942, à Reutlingen (Allemagne).

« Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre 1939-1945 avec étoile de vermeil. »

Le Général Leclerc, lors de son entrée à Strasbourg, l'a dit au monde entier : « Les Français que vous voyez ici sont les mêmes que ceux de 39-40. Seulement, on leur a donné des armes. »

On a voulu faire de nous des coureurs à pieds, des bras-en-l'air. On a colporté sur nous les plus infâmes sottises. Rappelez-vous les quolibets de ceux qui, à la libération, nous ont accueilli : « Veinard, là-bas, tu étais planqué ! » « Toi, au moins, tu n'as pas souffert des restrictions ! » Oui, rappelez-vous tout cela.

Mais nous avons nos morts, nos chers morts. Nous avons nos martyrs. Et de ceux-là nul n'en parlait. Nous écoutions toutes les avanies en serrant les poings et en nous mordant les lèvres pour ne pas hurler. Malheureusement pour nous, nos héros sont morts. Ils étaient peut-être les meilleurs d'entre nous, mais ils étaient pétris de la même chair que nous, ils avaient notre idéal et tous nous portions au cœur la meurtrissure de notre défaite. Nous n'avons jamais, quoiqu'on en dit, abandonné notre fierté de soldats français et chaque jour, à la face de nos geôliers S.S., nous le prouvions. Notre pauvre ami VALLON y a laissé sa vie. Une balle de ces « bons geôliers » lui a ôté la vie. Ah ! le beau gage d'amitié que voilà. Et tous les Wachmen étaient du même acabit, du même moule. On rigole avec son prisonnier, certes, mais le doigt sur la gachette. Vous vous en souvenez, amis, des colères sacro-saintes de vos gardiens. Il ne fallait pas traîner la savate loin derrière, car, avec le « Schnell », le coup partait.

Dimanche 17 mars, le R.P. VERNOUX célébrera, dans la crypte de l'Eglise de la Trinité, un Service à la mémoire de nos disparus. Venez nombreux, chers amis, assister à cette Messe afin d'honorer nos morts.

Rubrique artistique

Notre ami Pierre TRINCOT, demeurant à La Vallée, Milon-La-Chapelle, par St-Rémy-les-Chevreuse (S.-et-O.), dont le talent pictural ne cesse de s'affirmer, a exposé deux toiles au Salon de l'Eveil Artistique et Littéraire, rue Volney à Paris.

Dans la première, suspendue en bonne place, TRINCOT a su par des tons délicats, restituer avec beaucoup de mesure un paysage bucolique de la Vallée de Chevreuse.

La richesse de sa palette apparaît en particulier dans un bleu clair qui rend admirablement le ciel léger de l'île de France.

Sa deuxième toile accrochée en pleine lumière, donne un autre aspect de son talent d'une facture personnelle, représente une rivière serpentant entre des arbres avec un bouquet d'aulnes, en premier plan. Ces reflets dans l'eau qu'on devine profonde sont d'un effet saisissant.

De l'avis des Organisateurs de l'Exposition, ce tableau constitue une réussite de tout premier ordre, bien équilibré, il confirme la pleine maîtrise de notre ami TRINCOT, à qui nous sommes heureux d'adresser toutes nos félicitations.

RETENEZ BIEN CECI :
SIRENES DE PARIS
DINER ENTRE AMIS
JEUDI 4 AVRIL
et JEUDI 2 MAI

Une femme nous écrit

Nous nous faisons un plaisir de publier la lettre de l'épouse d'un de nos camarades, ancien P.G. Cette lettre, adressée au Bureau-Directeur de l'Amicale, reflétant l'état d'esprit de nos chères compagnes, méritait d'être publiée dans notre journal. Sur les questions anciens P.G., nos épouses ont aussi leur mot à dire. C'est pourquoi nous leur laissons la plume :

« Monsieur le Président et le Bureau-Directeur de l'Amicale V.B.,

« Nous voici avancés de quelques jours dans cette nouvelle année. Je dois vous remercier de tout cœur pour le beau cadeau de Noël adressé à notre petit garçon. Si jeune soit-il, il en était très fier et surtout flatté de découvrir la carte de vœux qui l'accompagnait ; d'ailleurs, je lui laisserai la liberté de rédiger seul ce qu'il veut vous dire.

« Une chose qui m'a particulièrement touchée et émue, c'est d'avoir lu, dans le « Lien » de décembre, un passage de ma lettre que vous avez insérée à une place de choix. Je suis confuse et trop honorée, Monsieur le Président.

« Je me remémore, malgré tous ces moments de découragement, celui où vous êtes venus à notre secours. Je vous redis ce touchant souvenir de votre bonté. Nous n'avons aucun doute sur la haute valeur morale des membres de votre Bureau. Nous souhaiterions de tout notre cœur que toutes les familles fassent leur possible pour se joindre à votre idéal de solidarité et de fraternité. Evidemment, nous sommes tous deux des diminués physiques ; cependant, nous espérons vous faire parvenir un petit cadeau-souvenir qui sera réparti selon ce que vous jugerez vous-même.

« Je dois vous faire également une petite mise au point : je prends très souvent la plume à la place de mon mari. Je sais qu'il est très fatigué le soir et... peut-être n'aime-t-il pas beaucoup écrire... mais toujours, de concert, nous nous entendons lorsqu'il s'agit de relations avec l'Amicale.

« Certes, nous vivons dans la grande paix de la campagne, mais nous déplorons toute activité sociale et morale si nécessaire et salutaire aux éprouvés.

« J'ose espérer que votre indulgence me pardonnera cette longue lettre et, en terminant, j'adresse à tous les camarades et en particulier à M. le Président et au Bureau-directeur, nos vœux les plus sincères d'heureuse année, de bonne santé, la joie et le bonheur dans vos foyers.

« A. V..., Faymont, Val-d'Ajol. »

Nous nous excusons de ne pas publier le nom de notre sympathique correspondante. Mais cette lettre n'étant pas destinée à la publication, nous ne pouvons faire connaître le nom de son auteur sans en avoir été au préalable autorisés. Mais nous espérons que notre correspondante n'en restera pas là. Il est bon, pour ceux qui sont à la tête d'un groupement, de connaître l'état d'esprit des compagnes de leurs mandants. Ils savent ainsi qu'ils ne préchent pas dans le désert et que leurs actes sont souvent appréciés.

CHAMPAGNE R. BERTIN

(ex-P.G. Waldhotel, V B)

Propriétaire récoltant
Manipulant

VRIGNY, près de REIMS

Vente directe

Renseignements sur demande

FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, Avenue de St-Mandé
Paris (XII^e)

RYSTO Raymond

Ex-N° 5305

Membre de l'Amicale N° 548

Salles à manger
Chambres à coucher
Ensemble Studio

DEPOSITAIRE
DE FABRIQUES

Cuisines modernes, Eléments, Tables
Sièges modernes, rustiques et basques
Sièges de jardin, Pliants, Transats

Prix marqués en chiffres connus

Facilités de paiement sur demande

Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale
Pour tous renseignements, n'hésitez pas à
téléphoner ou à écrire
Tél. DIDerot 45-07 — Métro : NATION

LA « MASCHINENWERK »

C'était un jour de juillet 1940. Entassés dans des wagons à bestiaux à raison de soixante, nous sommes retrouvés sur le quai d'une petite gare. Les sentinelles nous ont regroupés et, colonne par trois, nous avons traversé la ville sans joie sous le regard insolent des civils. L'usine est apparue un peu en dehors de l'agglomération. « Maschinenwerk », dit la pancarte. Douze baraques composent ce nouveau Kommando. Le lendemain matin il a fallu se lever à cinq heures et à 5 heures et demie le cortège a quitté le camp pour pénétrer dans l'usine attenante. Vite des équipes ont été réparties dans l'usine et nous avons appris qu'en fait de « Maschinen » nous allions travailler pour la machine de guerre allemande au mépris des engagements de ce pays. Cette usine, ces ateliers, ces dépôts de ferraille, ces forges, tout ce monde limité, après quelques jours nous le connaissions. Nous avons tous exploré les lieux, nous avons étudié le terrain. La fabrication des obus est le but de l'entreprise, le rendement du personnel est celui du « polier » dont tous les moyens sont bons pour que la production de projectiles soit suffisante.

Français, Belges, Polonais sont là, en commun, travaillant malgré eux pour ravitailler la Wehrmacht. Plus tard, il y aura des femmes, des déportés du travail.

Quant aux volontaires, pas de fraternisation possible avec eux, cela va de soi.

La faune allemande de l'usine : le « polier », à la boutonnière ornée de l'insigne du parti. Il est gras à faire peur, brutal, criard et lourd. Le « polier » est un civil qui ne veut pas aller au front, mais qui est fier des victoires de ceux qui y sont ; il est exigeant sans relâche. Son humeur est versatile, elle dépend beaucoup des nouvelles. Certains jours c'est un homme presque humain, voire jovial. Les revers lui feront un caractère épouvantable. Tous les « poliers » de l'usine ont un caractère comme frappé à l'emporte-pièce. Il y a aussi l'éclaté. Celui-là est arrogant au début, puis il s'humanise et comprend peu à peu un certain nombre de problèmes. Son moral est soigneusement « entretenu » par nos soins. Il s'attend à être appelé. Traité durement par ses chefs, il prendra exemple sur nous et tentera de discuter les ordres. Il finira par déclarer que la guerre est une catastrophe et que la « judéo-ploutocratie capitaliste internationale » en est responsable... Puis il ira jusqu'à affirmer que le « polier » est un capitaliste qui profite du parti...

A découper en suivant le pointillé

Assemblée Générale du 17 Mars 1963

POUVOIR

Je soussigné (nom et prénoms)

demeurant à

membre de L'Amicale des Stalags X ABC (1)
l'Amicale du Stalag VB,

donne par les présentes pouvoir à M.

également membre actif de l'Association, de me représenter à l'Assemblée du 17 Mars 1963.

En conséquence, prendre part en mon nom à tous votes relatifs à l'élection du Conseil d'Administration ou pour tout autre motif, prendre toute décision qu'il jugera utile pour l'exécution du présent mandat, notamment de substituer dans l'accomplissement des présentes quiconque il avisera ; en un mot, faire tant par lui-même que par mandataire, s'il y a lieu, tout ce qui sera utile et nécessaire. En foi de quoi, je promets à l'avance avec ratification.

Fait à, le 1963.

(Signature précédée des mots :

BON POUR POUVOIR).

(1) Rayer la mention inutile.

Les policiers de l'usine sont encore plus gras que les « poliers », encore plus durs, car la tradition le veut, et puis l'usine est préférable au front.

Huit heures de travail, de travail et de mimiques en tenant lieu, de promenades, de visites aux latrines, de manœuvres inutiles et interminables (à l'« I. Farben », par exemple, des camarades travaillaient plus tard douze heures d'affilée)...

**

Pour le travailleur d'usine, il est certain que les champs représentent l'évasion, le soleil, la verdure, un peu de liberté ! La cantine allemande est loin d'avoir de grosses ressources et puis que de produits « ersatz » dans celle-ci. Il va falloir troquer avec le Fritz pour pouvoir subsister : bagues presque en or, peintures faites sur des toiles volées à l'usine. Tout ce qui peut être échangé contre du pain ou du tabac sera sujet à marchés.

**

Il y eut quelques accidents du travail pas toujours graves heureusement, mais pas toujours bien soignés. Pour être l'objet de soins diligents il faut être sérieusement atteint ; sinon cela n'a pas d'importance décident le docteur, l'infirmière ou la sentinelle !

L'usine, les baraques, l'usine, les baraques... l'usine, les baraques : de quoi tourner en rond à longueur de journées. Pendant que certains travaillent, d'autres dorment ou sont corvéables à merci : ce sont les véritables serfs du 20^e siècle. Les incidents dus au sabotage et au rendement réduit à l'usine, les incidents dus à notre « manque de discipline », notre « mauvais esprit » du Kommando meublent notre temps en troublant notre quiétude relative.

**

Il y eut des incidents de nuit, deux évasions avec coups de feu dans le noir, course éperdue, cris, et pour nous l'angoisse des alertes sans pouvoir, on s'en doute, en tenir une comptabilité exacte. Le prisonnier qui a été en usine se souviendra toute sa vie des alertes et le vrombissement des avions restera pour lui comme le souvenir d'une loterie dantesque dont sa vie a été l'enjeu.

En faire le moins possible : telle était la consigne, mais il faut croire qu'il est parfois dur de rester des semaines à faire semblant, faire semblant d'être obéissant, travailleur, résigné, vaincu !

Ernest BARRIERE,

Kg. 50231.

Villingen 1945

M. RIEDEL, qui fut Maire de Villingen de 1940 à 1945, nous a adressé une lettre très aimable, dans laquelle il nous demande d'insérer dans notre journal la note et le questionnaire suivants :

« Monsieur RIEDEL, dans le but de compléter la chronique de Villingen, serait désireux de recevoir des renseignements et des photographies se rapportant à la prise de la ville et à la libération du Stalag VB, en 1945 ».

M. RIEDEL, qui était Maire de Villingen, a remis la Ville au Capitaine BERNIER, à l'intérieur du camp, le matin du 21 Avril 1945.

Si des camarades possèdent des films, des photographies ou des documents de cette époque, nous les invitons à les communiquer à M. RIEDEL, lequel en fera des reproductions.

Ces reproductions terminées, tous les documents seront retournés, à bref délai, à leurs propriétaires, sans aucun frais pour eux.

M. RIEDEL nous informe, d'autre part, qu'il se met à la disposition de tous les anciens du VB, qui désireraient entrer en relations avec des personnes qu'ils ont connues durant leur séjour en Allemagne.

Vous pouvez écrire directement à M. Hermann RIEDEL, Directeur-Administrateur, Rathaus (773), Villingen, Schwarzwald, Allemagne Occidentale.



On vous attend le 17 Mars !

Notre chroniqueur habituel et aussi notre « ambassadeur itinérant » étant en ce moment du côté d'Ulm ou de Munich, n'a pu envoyer sa copie à temps...

Aussi j'en profite pour vous inviter vivement à venir nombreux à notre Assemblée Générale du 17 Mars, précédée comme d'habitude par une Messe du Souvenir dans la Crypte de la Trinité à 9 h. précises.

Appel pressant est lancé à tous ceux que nous n'avons pas vus depuis très longtemps et que nous serions si heureux de revoir. N'est-ce pas, Docteurs Laur, Richard, Rollier, pour ne citer que quelques noms de provinciaux ou d'outre-mer... N'est-ce pas vous aussi qui êtes de Paris ou de Banlieue ?

Si vous venez pour toute la journée et le banquet, envoyez vite votre adhésion à qui de droit. Il faut que notre « tablée » se fasse remarquer par le nombre. A nous la deuxième manche !

Si vous ne pouvez pas venir du tout ou si vous ne pouvez venir que l'après-midi après l'Assemblée Générale, alors découpez, remplissez et envoyez-nous le « Bon pour pouvoir » ci-dessous. Cela a plus d'importance que vous seriez peut-être tentés de le croire. Cela montrera en tout cas que les gars d'Ulm sont un peu là !

Donc, rendez-vous au 17 Mars. On vous attend !
Et bien cordialement vôtre.

J. VERNOUX.

Prochaines réunions mensuelles : Jeudis 4 Avril et 2 Mai.

Questionnaire

1. — Que savez-vous de M. le Capitaine BERNIER ?
2. — Avait-il été prisonnier de guerre avant le 21 avril 45 ?
3. — Était-il prévu que le Capitaine Bernier devait exercer les fonctions de parlementaire et de premier Commandant de la Ville de Villingen ?
4. — Le Capitaine Bernier avait-il eu la possibilité de se mettre en rapports avec les troupes françaises approchantes ?
5. — A quelle heure, le 20 ou 21 avril, le Capitaine Bernier arriva-t-il au Stalag ? (Il devait se trouver auparavant au Waldhôtel).
6. — Quand les premières troupes de combat arrivèrent-elles au Stalag ?
7. — Les troupes de combat arrivèrent-elles avant ou après la reddition de la ville ?
8. — Savez-vous pourquoi M. BRAUNLICH, photographe, fut installé Maire de Villingen par le Capitaine Bernier ? Qui avait proposé M. Bräunlich ?
9. — Des photographies ont-elles été faites dans le Stalag, pendant ces journées ?
10. — Est-il vrai qu'un soldat français fut tué dans un char et transporté au Camp dans la nuit du 20 au 21 avril ? Y eut-il d'autres victimes parmi les troupes occupantes ?
11. — Connaissez-vous d'autres événements qui se passèrent après le 20 avril et jusqu'à l'évacuation du Camp et qui mériteraient d'être mentionnés ?
12. — Quand commença le départ des prisonniers du Stalag ? (camion, auto, chemin de fer ou autre moyen).
13. — Comment s'appelait l'adjoint du Capitaine Bernier ? (Ce devait être un Lieutenant). Avait-il été lui aussi prisonnier de guerre ?

Le Gérant : PIFFAULT.

Imp. Chasseray-Monconté, Chef-Boutonne (D.-S.)